

Josiane Chevalier : "Il est de mon devoir de garantir la salubrité publique des citoyens de Corse"

Face à la situation, Josiane Chevalier, la préfète de Corse, a évoqué la possibilité d'engager des poursuites judiciaires à l'encontre de la communauté de communes Fium'Orbu-Castellu et de son président Louis Cesari, pour le "non-respect d'un arrêté préfectoral".

"Je suis assaillié par des demandes qui arrivent de toutes parts, que ce soit des communes ou des commerçants. On me demande de résoudre le problème des déchets qui devient - trop - récurrent. J'ai pris un arrêté réquisitoire dans le but de sortir de cette crise qui dure depuis le mois d'août. Il est de mon devoir de garantir la salubrité publique des citoyens de Corse", argumente-t-elle.

Quant aux sanctions à l'encontre de la com'com, elle évoque l'état de droit :

"Le président Louis Cesari m'avait clairement assuré que le site allait être rouvert ce matin (hier, ndlr). Je constate qu'il n'en est rien. Je lui ai dit que j'étais très attachée à la notion d'état de droit et que lorsqu'on entrave la loi, on s'expose à des risques, détaille-t-elle. Ce qu'il qualifie de sanctions, je considère cela comme une voie juridique nécessaire afin de résoudre ce problème et éviter qu'il ne resurgisse tous les deux mois. C'est d'ailleurs pour cette raison que j'ai pris l'initiative d'une réunion lundi matin à Corte. Une réunion qui sera conclusive."

P.-M. S.



La préfète de Corse hausse le ton.

/PHOTO J.-P. BELZIT

Rassemblement demain et réunion lundi matin

Comme ils l'avaient annoncé, les élus du Fium'Orbu-Castellu appellent la population à se mobiliser à leurs côtés. Un rassemblement sera organisé demain dimanche, à partir de 15 h, au carrefour de Migliacciaru.

Par ailleurs, à l'initiative de Josiane Chevalier, préfète de Corse, une réunion aura lieu lundi matin, à partir de 9 h 30, à Corte, dans les locaux de l'UIISC5, au lieu-dit Chabrières. Y participeront les représentants des deux communautés de communes du Fium'Orbu-Castellu et du Sartenais-Valincu-Taravu, le président de l'exécutif, Gilles Simeoni, celui de l'office de l'environnement, François Sargentini, celui du Syvadec, François Tatti et les autorités préfectorales. Une réunion que la préfète de Corse veut conclusive.

I. V.